

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Samuel Béland

<https://www.cadre21.org/membres/a51b3ccf2c3ae69dfde77733>

Date d'obtention : 2024-07-08 17:33:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes de la méthode Sexto consistent à colliger les informations pertinentes à l'aide de la grille d'évaluation de l'incident auprès des victimes et témoins de la situation de sextage, confisquer temporairement les appareils sur lesquels se trouve de la pornographie juvénile et contacter les policiers. Si on juge que les gestes sont impulsifs on rencontre l'instigateur et dès qu'on doute qu'il s'agit d'un acte malveillant, on contacte la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est essentiel d'utiliser la trousse sexto comme il se doit. Il est essentiel de ne pas arrêter l'utilisation de la trousse si on juge qu'il ne s'agit pas de pornographie juvénile. Aussi, on doit contacter la police à la fin de l'intervention à l'aide de la trousse (s'il ne s'agit pas d'un acte malveillant). Lorsque la situation sort du mandat scolaire, il est impératif de référer à la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Deux étapes me semblent plus délicates. La première est la rencontre avec l'instigateur. Il me semble plus délicat de rencontrer cette personne sachant que les actions vont à l'encontre de mes valeurs. Cependant, je crois être en mesure de faire cette étape avec autant de rigueur que les autres puisque j'en suis conscient. L'autre étape que je trouve plus délicate est le fait de contacter les parents des victimes, témoins et instigateur. Je me sens moins à l'aise d'effectuer cette annonce avec les parents. Par contre, je sais qu'il est nécessaire de le faire.